

**Arrêté ARS-BFC-DOSA-2025-1552** établissant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour la région Bourgogne-Franche-Comté préalable à la période de dépôt des demandes d'autorisations ouverte du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 1<sup>er</sup> décembre 2025 pour toutes les activités de soins et EML (R.6122-25 à R.6122-26 du code de la santé publique) dont l'activité de soins de médecine nucléaire et de l'activité de soins de médecine d'urgence excepté l'activité de soins de radiologie interventionnelle.

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

**VU** le code de la santé publique et notamment les articles L 6122-1 et suivants, R 6122-23 et suivants ;

**VU** le décret n° 2025-189 du 27 février 2025 relatif à la simplification des procédures d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

**VU** le décret du 30 juillet 2025 portant nomination de Madame Mathilde MARMIER en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté ;

**VU** l'arrêté ARSBFC/DG/2023-003 du 24 octobre 2023 relatif aux zones du schéma régional de santé de Bourgogne- Franche- Comté donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

**VU** l'arrêté du 31 octobre 2023 portant adoption du schéma régional de santé (SRS) 2023-2028, du projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028 ;

**VU** l'arrêté du 17 juin 2025 portant révision du schéma régional de santé (SRS) 2023-2028, du projet régional de santé (PRS) de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028 ;

**VU** l'arrêté ARS-BFC-DOSA-2025-1553 du 11 septembre 2025 portant modification de l'arrêté ARS-BFC-DOSA-2024-256 du 04 mars 2025 relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation présentées en application des articles L.6122-1 et L.6122-9 du code de la santé publique ;

**VU** la décision ARS-BFC-SG-2025-047 portant organisation de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté en date du 5 septembre 2025 ;

**VU** la décision ARS-BFC-SG-2025-048 portant nomination de l'équipe d'encadrement de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté en date du 5 septembre 2025 ;

**VU** la décision ARS-BFC-SG-2025-049 portant délégation de signature de la directrice de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté en date du 5 septembre 2025 ;

**CONSIDERANT** la liste des activités de soins et des équipements matériels lourds soumis à autorisation du directeur général de l'agence régionale de santé énumérés aux articles R.6122-25 à R.6122-26 du code de la santé publique ;

**CONSIDERANT** qu'en application des articles L.6122-9 et R.6122-29 du code de la santé publique, la directrice générale de l'agence régionale de santé détermine par arrêté les périodes et le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation ;

**CONSIDERANT** les objectifs quantitatifs de l'offre de soins prévus dans le schéma régional de santé (SRS) 2023-2028 du projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028 ;

## **ARRÊTE**

**Article 1er** : Le bilan quantitatif de l'offre de soins pour les activités de soins mentionnées à l'article R. 6122-25 du code de la santé publique et pour les équipements matériels lourds mentionnés à l'article R. 6122-26, relevant du schéma régional de santé 2023-2028 du projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028, est établi comme il apparaît en annexe ci-jointe.

**Article 2** : Un recours hiérarchique contre le présent arrêté, peut être formé devant la Ministre chargée de la Santé, 8 Avenue de Ségur, 75350 PARIS Cedex 07 SP, dans un délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux qui peut être formé devant le tribunal administratif de Dijon, 22 Rue d'Assas 21000 Dijon, dans le même délai. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

**Article 3** : La directrice de l'organisation des soins et de l'autonomie de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté et affiché au siège de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le **11 SEP. 2025**

La directrice générale,



**Mathilde Marmier**

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
ACTIVITE DE MEDECINE**

	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	20	6	5	15	7	10	10	11	11
Nombre d'implantations autorisées	20	4	2	13	6	9	8	9	9
Ecart	0	2	3	2	1	1	2	2	2

*Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.*

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
ACTIVITE DE CHIRURGIE**

Modalité/Pratique thérapeutique spécifique		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues au SRS 2023-2028	Chirurgie pratiquée chez des patients adultes	7	2	2	6	3	3	5	3	4
	Chirurgie pédiatrique	6	1	2	5	2	4	3	3	4
	Chirurgie bariatrique	4	1	2	3	1	3	3	1	2 à 3
Nombre d'implantations autorisées	Chirurgie pratiquée chez des patients adultes	7	2	2	6	3	3	5	3	4
	Chirurgie pédiatrique	3	0	1	5	1	3	3	1	4
	Chirurgie bariatrique	4	1	1	2	0	3	2	0	3
Ecart	Chirurgie pratiquée chez des patients adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Chirurgie pédiatrique	3	1	1	0	1	1	0	2	0
	Chirurgie bariatrique	0	0	1	1	1	0	1	1	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**ACTIVITE DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE ET REANIMATION NEONATALE**

Modalité			Zone								
			Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	4	1	1	4	2	2	2 à 3	1	2
		HJ	4	1	1	4	2	2	2 à 3	1	2
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		3	1	1	2	2	1	1	1	2
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		2	0	1	1	1	1	1	1	1
	Réanimation néonatale - Type 3		1	0	0	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	4	1	1	4	2	2	3 *	1	2
		HJ	3	1	0	3	1	0	1	1	2
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		3	1	1	2	2	1	1	1	2
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		2	0	1	1	1	1	1	1	1
	Réanimation néonatale - Type 3		1	0	0	1	0	0	0	0	0
Ecart	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	0	0	0	0	0	0	-1 à 0	0	0
		HJ	1	0	1	1	1	2	1 à 2	0	0
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Réanimation néonatale - Type 3		0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* : dont une activité suspendue depuis avril 2023

**OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**ACTIVITE DE PSYCHIATRIE**

Mention		Zone							
		Côte-d'Or	Saône et Loire	Nièvre	Yonne	Doubs (hors NFC)	Jura	Haute Saône (hors NFC)	Nord-Franche-Comté
Nombre d'implantations prévues	Psychiatrie de l'adulte	4	4	3	4	4	5	3	3
	Psychiatrie de l'enfant et adolescent	4	1	2	1	2	2	1	1
	Psychiatrie périnatale	1	1	1	1	2	1	1	1
	Soins sans consentement	3	3	2	2	3	2	2	1
Nombre d'implantations autorisées	Psychiatrie de l'adulte	4	4	3	4	4	3	3	3
	Psychiatrie de l'enfant et adolescent	4	1	2	1	2	2	1	1
	Psychiatrie périnatale	1	1	1	1	2	0	0	0
	Soins sans consentement	3	2	2	2	3	2	2	1
Ecart	Psychiatrie de l'adulte	0	0	0	0	0	2	0	0
	Psychiatrie de l'enfant et adolescent	0	0	0	0	0	0	0	0
	Psychiatrie périnatale	0	0	0	0	0	1	1	1
	Soins sans consentement	0	1	0	0	0	0	0	0

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION**

Modalité/Mention		Zone									
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Mention "polyvalent"	15 à 16	6 à 7	5 à 6	11 à 13	9 à 11	9 à 11	13 à 16	12 à 13	11 à 13	
	Mention "gériatrie"	10	4	2	6	4	8	8	8	9	
	Mention "locomoteur"	3	1	2	4	2	2	2	1 à 2	3	
	Mention "système nerveux"	2	2	2	4	1 à 2	2 à 3	2	2 à 3	3	
	Mention "cardio-vasculaire"	4	0 à 1	1 à 2	2	1	1 à 2	2	2	2	
	Mention "pneumologie"	3	1	1 à 2	1 à 2	1	2	2	2	2 à 3	
	Mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition"	3	1 à 2	1 à 2	2	1	1	1	1	3	
	Mention "brûlés"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Mention "conduites addictives"	1	1	1	1	2	0	1	1	1	
	Modalité "pédiatrie"	Mention "enfants et adolescents"	1	0	0	1	1	0 à 1	1	0	0
		Mention "jeunes enfants, enfants et adolescents"	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Modalité "cancers"	Mention "oncologie"	4	1 à 2	1	2	1	1	2	1	2
		Mention "oncologie et hématologie"	1	0	1	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Mention "polyvalent"	14	2	1	10	7	6	7	9	9	
	Mention "gériatrie"	9	3	2	5	3	7	8	8	8	
	Mention "locomoteur"	3	1	2	4	1	2	1	1	3	
	Mention "système nerveux"	2	2	2	3	1	2	1	2	3	
	Mention "cardio-vasculaire"	4	0	2	2	1	1	1	1	1	
	Mention "pneumologie"	3	0	2	1	1	1	1	1	2	
	Mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition"	3	1	1	1	1	0	1	0	3	
	Mention "brûlés"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Mention "conduites addictives"	1	0	0	0	1	0	1	1	1	
	Modalité "pédiatrie"	Mention "enfants et adolescents"	1	0	0	1	1	0	1	0	0
		Mention "jeunes enfants, enfants et adolescents"	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Modalité "cancers"	Mention "oncologie"	3	1	0	1	0	1	1	1	2
		Mention "oncologie et hématologie"	1	0	1	1	0	0	0	0	0
Ecart	Mention "polyvalent"	1 à 2	4 à 5	4 à 5	1 à 3	2 à 4	3 à 5	6 à 9	3 à 4	2 à 4	
	Mention "gériatrie"	1	1	0	1	1	1	0	0	1	
	Mention "locomoteur"	0	0	0	0	1	0	1	0 à 1	0	
	Mention "système nerveux"	0	0	0	1	0 à 1	0 à 1	1	0 à 1	0	
	Mention "cardio-vasculaire"	0	0 à 1	0	0	0	0 à 1	1	1	1	
	Mention "pneumologie"	0	1	0 à 1	0 à 1	0	1	1	1	0 à 1	
	Mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition"	0	0 à 1	0 à 1	1	0	1	0	1	0	
	Mention "brûlés"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Mention "conduites addictives"	0	1	1	1	1	0	0	0	0	
	Modalité "pédiatrie"	Mention "enfants et adolescents"	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0	0
		Mention "jeunes enfants, enfants et adolescents"	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Modalité "cancers"	Mention "oncologie"	1	0 à 1	1	1	1	0	1	0	0
		Mention "oncologie et hématologie"	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**MEDECINE NUCLEAIRE**

Modalité		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues	Mention A	1 à 0**	1	1 à 0 *	1	1	1	3 à 2*	0	2
	Mention B	1 à 2**	0	1	1	0	0	0	1	0

Mention A, : lorsque l'activité comprend les actes diagnostiques ou thérapeutiques hors thérapie des pathologies cancéreuses, réalisés par l'administration de médicament radiopharmaceutique prêt à l'emploi ou préparé conformément au résumé des caractéristiques du produit, selon un procédé aseptique en système clos ;

Mention B : lorsque l'activité comprend, outre les actes mentionnés dans la Mention A, les actes suivants :

- a) Les actes diagnostiques ou thérapeutiques réalisés par l'administration de médicament radiopharmaceutique préparé selon un procédé aseptique en système ouvert ;
- b) Les actes diagnostiques réalisés dans le cadre d'explorations de marquage cellulaire des éléments figurés du sang par un ou des radionucléides ;
- c) Les actes thérapeutiques réalisés par l'administration de dispositif médical implantable actif ;
- d) Les actes thérapeutiques pour les pathologies cancéreuses réalisés par l'administration de médicament radiopharmaceutique.

\* : les fourchettes 1 à 0 et 3 à 2 traduisent les opérations de regroupement ; après réalisation les OQOS sont ainsi respectivement fixés à 0 et 2

\*\* : les fourchettes 1 à 0 et 1 à 2 traduisent l'opération d'évolution d'un centre de mention A vers la mention B ; après réalisation les OQOS sont ainsi respectivement fixés à 0 (mention A) et 2 (mention B)

Les titulaires d'une autorisation d'installation d'un équipement matériel lourd ou d'une activité de traitement du cancer délivrée avant le 1er juin 2023 doivent déposer une nouvelle demande d'autorisation pour l'activité de médecine nucléaire

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**ACTIVITE DE SOINS DE LONGUE DUREE**

Activité		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
<b>Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028</b>	Soins de longue durée	4 à 5	1 à 3	2	5 à 7	2	2	2 à 3	5 à 6	2
Nombre d'implantations autorisées	Soins de longue durée	5	1	2	7	2	2	2	6	2
Ecart	Soins de longue durée	-1 à 0	0 à 2	0	-2 à 0	0	0	0 à 1	-1 à 0	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**ACTIVITE DE GREFFE**

Organe/cellules			Zone	
			Bourgogne	Franche-Comté
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Cœur	Adultes	1	0
		Enfants	0	0
	Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Cœur-Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Foie	Adultes	0	1
		Enfants	0	0
	Rein	Adultes	1	1
		Enfants	0	0
	Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein-Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
Intestin	Adultes	0	0	
	Enfants	0	0	
Allogreffe de cellules hématopoïétiques	Adultes	0 à 1	1	
	Enfants	0	0	
Nombre d'implantations autorisées	Cœur	Adultes	1	0
		Enfants	0	0
	Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Cœur-Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Foie	Adultes	0	1
		Enfants	0	0
	Rein	Adultes	1	1
		Enfants	0	0
	Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein-Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
Intestin	Adultes	0	0	
	Enfants	0	0	
Allogreffe de cellules hématopoïétiques	Adultes	0 à 1	1	
	Enfants	0	0	
Ecart	Cœur	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Cœur-Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Foie	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein-Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
Intestin	Adultes	0	0	
	Enfants	0	0	
Allogreffe de cellules hématopoïétiques	Adultes	0 à 1	0	
	Enfants	0	0	

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
ACTIVITE DE CHIRURGIE CARDIAQUE**

Modalité		Zone	
		Bourgogne	Franche-Comté
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Chirurgie cardiaque pratiquée chez des patients adultes	1	1
	Chirurgie cardiaque pédiatrique	0 à 1	0 à 1
Nombre d'autorisations	Chirurgie cardiaque pratiquée chez des patients adultes	1	1
	Chirurgie cardiaque pédiatrique	0	0
Ecart	Chirurgie cardiaque pratiquée chez des patients adultes	0	0
	Chirurgie cardiaque pédiatrique	0 à 1	0 à 1

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE**

Modalité/Mention			Zone								
			Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Implantations prévues dans le SRS 2023-2028	Rythmologie interventionnelle	Mention A	1	1	0	1	1	1 à 0	0	0	2
		Mention B	0	0	0	1	0	0 à 1	0	1	0
		Mention C	1	0	1	0	0	0	1	0	1
		Mention D	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cardiopathies congénitales hors rythmologie	Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Mention B	1*	0	0	1*	0	0	0	0	0
	Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte		2	0	1	2	0	1	1	1	1
Implantations autorisées	Rythmologie interventionnelle	Mention A	1	0	0	0	1	1	0	0	0
		Mention B	0	0	0	1	0	0	0	1	0
		Mention C	1	0	1	0	0	0	1	0	1
		Mention D	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cardiopathies congénitales hors rythmologie	Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Mention B	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte		2	0	1	2	0	1	1	1	1
Ecart	Rythmologie interventionnelle	Mention A	0	1	0	1	0	0	0	0	2
		Mention B	0	0	0	0	0	1	0	0	0
		Mention C	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Mention D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cardiopathies congénitales hors rythmologie	Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Mention B	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte		0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* dans le cadre d'une coopération inter-CHU pour respecter la condition de seuil d'activité

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
ACTIVITE DE NEUROCHIRURGIE**

Modalité/Pratique		Zone	
		Bourgogne	Franche-Comté
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Neurochirurgie adultes (socle)	1	1
	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	1	1
	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	1	1
	Neurochirurgie pédiatrique	0 à 1	1
Nombre d'implantations autorisées	Neurochirurgie adultes (socle)	1	1
	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	0	1
	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	0	0
	Neurochirurgie pédiatrique	0 à 1	1
Ecart	Neurochirurgie adultes (socle)	0	0
	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	1	0
	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	1	1
	Neurochirurgie pédiatrique	0 à 1	0

*Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.*

**BILAN OBJECTIFS QUANTIFIES DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN NEURORADIOLOGIE**

Mention		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Mention A	0	0	1	0	0	0	1	1	1 *
	Mention B	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mention B	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Ecart	Mention A	0	0	1	0	0	0	1	1	1 *
	Mention B	0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* : concomitamment à la mise en place d'une UNV

OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
MEDECINE D'URGENCE

Modalité		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	SAMU CRRA 15	1	0	0	1	0	0	1	0	1
	SMUR	4	2	1	3	2	2	4	3	6
	Antenne SMUR	0	2	0	0	2	0	0	1	0
	SMUR pédiatrique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Structure des urgences	5 à 4	2 à 1	1	3	2	2	4	3 à 2	6 à 4
	Antenne de médecine d'urgence*	0 à 1	0 à 2	0	0	0	0	0	0 à 1	0 à 2
	Structure des urgences pédiatriques	1	0	1	1	0	1	1	1	2
Nombre d'implantations autorisées	SAMU CRRA 15	1	0	0	1	0	0	1	0	1
	SMUR	4	4	1	3	3	2	4	3	6
	Antenne SMUR	0	0	0	0	1	0	0	1	0
	SMUR pédiatrique	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Structure des urgences	5	2	1	3	2	2	4	3	6
	Antenne de médecine d'urgence	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Structure des urgences pédiatriques	1	0	0	1	0	0	0	0	2
Ecart	SAMU CRRA 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SMUR	0	-2	0	0	-1	0	0	0	0
	Antenne SMUR	0	2	0	0	1	0	0	0	0
	SMUR pédiatrique	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Structure des urgences	0 à -1	0 à -1	0	0	0	0	0	0 à -1	0 à -2
	Antenne de médecine d'urgence *	0 à 1	0 à 2	0	0	0	0	0	0 à 1	0 à 2
	Structure des urgences pédiatriques	0	0	1	0	0	1	1	1	0

\*L'ajout d'antennes de médecine d'urgence (hors création ex-nihilo), dans une zone d'implantation entraine, de facto, la réduction dans les mêmes proportions du nombre de SU dans la limite de la borne basse, pour maintenir le même nombre total d'implantations en structures polyvalentes dans les zones de planification sanitaire.

**OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**ACTIVITE DE SOINS CRITIQUES**

Modalité/Mention			Zone								
			Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues	Soins critiques adultes	Réanimation et soins intensifs polyvalents et de spécialité le cas échéant	1	1	1	1	1	1	1	1	2
		Soins intensifs polyvalents dérogatoires	5	0	0	4	0	1	2	0	1
		Soins intensifs de cardiologie	3	1	1	2	1	1	1	1	2
		Soins intensifs de neurologie vasculaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		Soins intensifs d'hématologie	1	0	0 à 1	1	0	0 à 1	0 à 1	0 à 1	0 à 1
	Soins critiques pédiatriques	Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	1	0	0	1	0	0	0	0	0
		Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	0	1	1	1	1	1	1	1	1
		Soins intensifs pédiatriques d'hématologie	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Nombre d'implantations autorisées	Soins critiques adultes	Réanimation et soins intensifs polyvalents et de spécialité le cas échéant	1	1	1	1	1	1	1	1
Soins intensifs polyvalents dérogatoires			4	0	0	3	0	1	0	0	1
Soins intensifs de cardiologie			3	1	1	2	1	1	1	1	2
Soins intensifs de neurologie vasculaire			1	1	1	1	1	0	1	0	1
Soins intensifs d'hématologie			1	0	0	1	0	0	0	0	0
Soins critiques pédiatriques		Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	1	0	0	1	0	0	0	0	0
		Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	0	0	1	1	0	1	1	0	0
		Soins intensifs pédiatriques d'hématologie	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées		Soins critiques adultes	Réanimation et soins intensifs polyvalents et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires		1	0	0	1	0	0	2	0	0
	Soins intensifs de cardiologie		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soins intensifs de neurologie vasculaire		0	0	0	0	0	1	0	1	0
	Soins intensifs d'hématologie		0	0	0 à 1	0	0	0 à 1	0 à 1	0 à 1	0 à 1
	Soins critiques pédiatriques	Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	0	1	0	0	1	0	0	1	1
		Soins intensifs pédiatriques d'hématologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EXPURATION EXTRARENALE**

Modalité		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	Hémodialyse en centre *	2	1	1	2	1	1	1	1	2
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	6	2	3	4	2	2	3	3	2
	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	4	1	1	3	2	2	2	2	2
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale **	2	1	1	2	1	1	1	3	2
Nombre d'implantations autorisées	Hémodialyse en centre	2	1	1	2	1	1	1	1	2
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	6	2	3	4	2	2	3	2	2
	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	4	1	1	3	2	2	2	2	2
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	1	1	2	1	1	1	2	2
Ecart	Hémodialyse en centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	0	0	0	0	0	0	0	1	0

\* L'autorisation est donnée pour la modalité d'hémodialyse en centre. Il est précisé au sein de la décision si l'hémodialyse peut être proposée aux patients enfants.

\*\* L'autorisation est donnée pour la modalité de dialyse à domicile. Il est précisé au sein de la décision si la dialyse à domicile s'effectue par hémodialyse et/ou par dialyse péritonéale.

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION**

**AMP clinique**

Modalité/Mention		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	0	0	2	0	0	0	0	0
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	0	0	2	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12 du CSP	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	0	0	2	0	0	0	0	0
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	0	0	2	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12 du CSP	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Ecart	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12 du CSP	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**AMP biologique**

Modalité/Mention		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Recueil, préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	0	0	2	0	0	0	1	2
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme ; la	1	0	0	2	0	0	0	0	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 du CSP	1	0	0	2	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Recueil, préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	0	0	2	0	0	0	0	2
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme ; la	1	0	0	2	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 du CSP	1	0	0	2	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Recueil, préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme ; la	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart	Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 du CSP	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recueil, préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme ; la	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
DIAGNOSTIC PRENATAL**

Modalité		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023 - 2028	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	0	1	0	0	0	1	0	0
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués la cytogénétique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	0	1	0	0	0	1	0	0
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués la cytogénétique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués la cytogénétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	0	1	0	0	0	0	0

OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DU CANCER

Modalité	Mention	Localisation	Zone									
			Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne-Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues	Chirurgie oncologique	Mention A : chirurgie oncologique chez l'adulte	A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive	1	1	1	1 à 2	1	0 à 1	2	0 à 1	1 à 2
			A2 : Chirurgie oncologique thoracique	1	0	1	0	0	0	1	1	0
			A3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	3	0	0	1 à 2	0	1	1	1	1
			A4 : Chirurgie oncologique urologique	3	1	0	2	0	1 à 2	2	1	1 à 2
			A5 : Chirurgie oncologique gynécologique	1	0	0	1	1	1	2 à 3	0	1
			A6 : Chirurgie oncologique mammaire	3	1	1	4	1	2	3	1	2
			A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée	6	1	2	6	1	3	3	2	4
	Chirurgie oncologique	Mention B : mission de recours, chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée	B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales	4	0	1	2 à 3	0	2 à 3	1	1 à 2	2 à 3
			B2 : Chirurgie oncologique thoracique complexe, comprenant la pratique de chirurgie des cancers de la trachée, des cancers envahissant le rachis, le cœur ou la paroi thoracique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
			B3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe, comprenant la pratique de chirurgie d'exérèse avec reconstruction complexe dans le même temps opératoire que l'exérèse	1	0	1	1	0	1	0	0	0
			B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique	2	0	1	3	0	0 à 1	1	0	1 à 2
			B5 : Chirurgie oncologique gynécologique complexe, comprenant la chirurgie des cancers avec atteinte péritonéale	2	0	1	1	0	0	0 à 1	0	0
	Mention C : Chirurgie oncologique chez l'enfant et les adolescents de moins de dix-huit ans			1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Radiothérapie externe, curiethérapie	Mention A : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte		1	0	1	1	0	1	1	1	1
		Mention B : Traitements de curiethérapie chez l'adulte		2	0	0	1	0	1	0	0	0
Mention C : Traitements de radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans		1	0	0	0	0	0	0	0	0		
Traitements médicamenteux systémiques du cancer	Mention A : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'adulte, hors chimiothérapies intensives citées en mention B		4	1	1 à 2	1	1	2 à 3	2 à 3	1 à 2	3 à 4	
	Mention B : En sus de la mention A, chimiothérapies intensives		1	0	0 à 1	1	0	0 à 1	0 à 1	0 à 1	0 à 1	
	Mention C : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans, y compris les traitements médicamenteux intensifs		1	0	0	1	0	0	0	0	0	
Nombre d'implantations autorisées	Chirurgie oncologique	Mention A : chirurgie oncologique chez l'adulte	A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive	1	1	0	1	1	1	2	1	1
			A2 : Chirurgie oncologique thoracique	0	0	0	0	0	0	1	1	0
			A3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	2	0	0	1	0	1	0	0	0
			A4 : Chirurgie oncologique urologique	3	1	0	2	0	1	2	1	1
			A5 : Chirurgie oncologique gynécologique	1	0	0	1	1	1	2	0	1
			A6 : Chirurgie oncologique mammaire	3	1	1	4	1	2	3	1	2
			A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée	5	1	1	4	0	1	3	2	4
	Chirurgie oncologique	Mention B : mission de recours, chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée	B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales	4	0	1	3	0	2	1	1	3
			B2 : Chirurgie oncologique thoracique complexe, comprenant la pratique de chirurgie des cancers de la trachée, des cancers envahissant le rachis, le cœur ou la paroi thoracique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
			B3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe, comprenant la pratique de chirurgie d'exérèse avec reconstruction complexe dans le même temps opératoire que l'exérèse	1	0	1	1	0	1	0	0	0
			B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique	2	0	1	3	0	1	1	0	2
			B5 : Chirurgie oncologique gynécologique complexe, comprenant la chirurgie des cancers avec atteinte péritonéale	2	0	1	1	0	0	1	0	0
	Mention C : Chirurgie oncologique chez l'enfant et les adolescents de moins de dix-huit ans			1	0	0	1	0	0	0	0	
	Radiothérapie externe, curiethérapie	Mention A : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte		1	0	1	1	0	1	1	1	1
		Mention B : Traitements de curiethérapie chez l'adulte		2	0	0	1	0	1	0	0	0
Mention C : Traitements de radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Traitements médicamenteux systémiques du cancer	Mention A : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'adulte, hors chimiothérapies intensives citées en mention B		4	1	2	1	1	3	3	2	4	
	Mention B : En sus de la mention A, chimiothérapies intensives		1	0	0	1	0	0	1	0	0	
	Mention C : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans, y compris les traitements médicamenteux intensifs		1	0	0	1	0	0	0	0	0	
Ecart	Chirurgie oncologique	Mention A : chirurgie oncologique chez l'adulte	A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive	0	0	1	1	0	0	0	0	0 à 1
			A2 : Chirurgie oncologique thoracique	1	0	1	0	0	0	0	0	0
			A3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	1	0	0	0 à 1	0	0	1	1	1
			A4 : Chirurgie oncologique urologique	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0	0 à 1
			A5 : Chirurgie oncologique gynécologique	0	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0
			A6 : Chirurgie oncologique mammaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée	1	0	1	2	1	2	0	0	0
	Chirurgie oncologique	Mention B : mission de recours, chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée	B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0 à 1	0
			B2 : Chirurgie oncologique thoracique complexe, comprenant la pratique de chirurgie des cancers de la trachée, des cancers envahissant le rachis, le cœur ou la paroi thoracique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			B3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe, comprenant la pratique de chirurgie d'exérèse avec reconstruction complexe dans le même temps opératoire que l'exérèse	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			B5 : Chirurgie oncologique gynécologique complexe, comprenant la chirurgie des cancers avec atteinte péritonéale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mention C : Chirurgie oncologique chez l'enfant et les adolescents de moins de dix-huit ans			0	0	0	0	0	0	0	0	
	Radiothérapie externe, curiethérapie	Mention A : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte		0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Mention B : Traitements de curiethérapie chez l'adulte		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mention C : Traitements de radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Traitements médicamenteux systémiques du cancer	Mention A : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'adulte, hors chimiothérapies intensives citées en mention B		0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Mention B : En sus de la mention A, chimiothérapies intensives		0	0	0 à 1	0	0	0 à 1	0	0 à 1	0 à 1	
	Mention C : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans, y compris les traitements médicamenteux intensifs		0	0	0	0	0	0	0	0	0	

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES**

Modalité		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	3 dont 1 limitée oncogénétique, dont 1 autre limitée HLA-Maladies	0	0	2 dont 1 limitée HLA-Maladies	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	3 dont 1 limitée oncogénétique, dont 1 autre limitée HLA-Maladies	0	0	2 dont 1 limitée HLA-Maladies	0	0	0	0	0
Ecart	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**ACTIVITE D'HOSPITALISATION A DOMICILE**

Mention		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Mention socle	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention réadaptation	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention ante et post-partum	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention enfants de moins de 3 ans	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
Nombre d'implantations autorisées	Mention socle	4	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention réadaptation	3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention ante et post-partum	3	1	1	2	1	1	1	0	2
	Mention enfants de moins de 3 ans	4	1	1	2	1	1	1	0	2
Ecart	Mention socle	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mention réadaptation	0 à 1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mention ante et post-partum	0 à 1	0	0	0	0	0	0	1	0
	Mention enfants de moins de 3 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

**BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025**  
**EQUIPEMENTS D'IMAGERIE EN COUPE UTILISES A DES FINS DE RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE**  
 (Appareils d'imagerie par résonance magnétique nucléaire à utilisation médicale ; Scanographes à utilisation médicale)

	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	16	6	6	12	8	7	11	7	10
Nombre d'implantations autorisées	16	6	6	12	4	6	11	7	10
Ecarts	0	0	0	0	4	1	0	0	0

**EQUIPEMENTS D'IMAGERIE EN COUPE UTILISES A DES FINS DE RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE**  
**RESERVES A UN USAGE MOBILE**  
 (arrêté ARSBFC-DOSA-2025-327)

	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Nombre d'implantations autorisée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecarts	1	0	0	0	0	0	0	1	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

**BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - SEPTEMBRE 2025  
EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS**

Implantations		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart	Caisson Hyperbare	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Appareils		Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart	Caisson Hyperbare	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0